

EXAMEN PUBLIC

**Opportunité pour l'agglomération de Montréal de se doter
d'un conseil des politiques alimentaires**

La [Commission sur le développement social et la diversité montréalaise](#) invite la population à participer à une consultation publique relativement à l'opportunité, pour l'agglomération de Montréal, de se doter d'un conseil des politiques alimentaires (CPA).

Cette consultation sera dans un premier temps l'occasion, pour le Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal, de présenter le concept de CPA ainsi que les atouts actuels de la région de Montréal et les conditions à mettre en place pour assurer son succès.

Les citoyens et représentants d'organismes seront dans un deuxième temps invités à faire part à la commission de leurs attentes, mais aussi de leurs contributions à un éventuel CPA, en particulier en ce qui a trait :

- Au fonctionnement d'un CPA montréalais;
- Aux résultats concrets anticipés pour les citoyens, en particulier les plus vulnérables.

La consultation publique se déroulera comme suit :

DATES **Partie 1 – Séance d'information : présentation du Service et période de questions**

MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015, 19 H

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

Partie 2 – Audition des mémoires et opinions

MERCREDI 7 OCTOBRE 2015, 13 H

JEUDI 8 OCTOBRE 2015, 19 H

JEUDI 15 OCTOBRE 2015, 19 H (si le nombre d'inscriptions le requiert)

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques sont priées de s'inscrire avant le 23 septembre 2015. Consultez les [instructions aux intervenants](#) sur le site des commissions

Partie 3 – Adoption des recommandations

La commission adoptera publiquement ses recommandations le **jeudi 12 novembre 2015, 19 h**. L'adoption sera suivie d'une pause durant laquelle il sera possible de s'inscrire à la période de questions du public.

LIEU Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars www.stm.info

ACCESSIBILITÉ

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL